

Lisetta Ferera (dir.) : *Femmes « bâtisseurs d’Afrique »*

Anastasia Amboulé Abath

Volume 14, Number 2, 2001

Féminin pluriel

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058151ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058151ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Abath, A. A. (2001). Review of [Lisetta Ferera (dir.) : *Femmes « bâtisseurs d’Afrique »*]. *Recherches féministes*, 14(2), 168–173.

<https://doi.org/10.7202/058151ar>

Cette édition des textes de Delphy constitue une contribution importante à l'histoire des idées féministes, un tableau qui rend compte d'un courant influent dans l'histoire du féminisme français. En cela, c'est certes un titre à mettre au programme de cours sur la théorie féministe, et que l'on voudra lire pour retrouver la source d'inspiration que constitue l'appareil théorique mis au point par Delphy. Pour ma part, sans adhérer à la grille proposée, j'ai retiré néanmoins le bénéfice d'un texte foisonnant qui, outre les idées déjà résumées, prend également position sur des questions comme le statut des enfants, les nouvelles technologies de la reproduction ou encore la sexualité. Ici, Delphy prend plaisir à ébranler certaines des idées qui ont servi de ralliement à plusieurs féministes de la deuxième vague. J'admire le courage de ses positions, son sens de la rhétorique et sa détermination à élaborer un corpus théorique cohérent pour mieux étayer sa vision du féminisme.

CHANTAL MAILLÉ
Institut Simone-de Beauvoir
Université Concordia

—● Lissette Ferera (dir.)

Femmes « bâtisseurs » d'Afrique.

Québec, Musée de la civilisation, 2000, 218 p.

Cette publication, sous la direction de Lissette Ferera du Musée de la civilisation de Québec au Canada, rappelle la contribution des femmes au développement de l'Afrique. L'ouvrage regroupe des articles et des images qui rendent compte de l'expérience des Africaines fermement engagées dans diverses activités. L'originalité de ce recueil de textes regroupés dans huit chapitres est qu'il présente certaines interprétations des réalités sociales et culturelles des pays d'Afrique. Les auteures y explorent des thèmes d'actualité : la culture et la société, l'éducation, la santé, les droits de la personne, la paix et la violence faite aux femmes, l'économie, le pouvoir et la politique, sans oublier un plaidoyer pour la culture et le changement.

Dans le premier chapitre, intitulé : « Culture et société », l'article d'Esi Sutherland-Addy, « Continuité et ruptures dans la culture africaine : le rôle des femmes », définit la culture comme un phénomène social qui s'exprime à travers les idées communes, certains comportements et des expressions qui caractérisent les personnes ayant des traits communs. Selon elle, plusieurs cultures à l'échelle planétaire considèrent la féminité comme la source de vie. Alors, la femme est l'être humain qui donne la vie. Cette vision stéréotypée et sexiste renforce son rôle de mère et d'épouse.

Au deuxième chapitre portant sur l'éducation, nous avons deux articles fort intéressants. Le premier ayant pour titre : « L'éducation des filles : constats, enjeux et perspectives », d'Amina Lemrini, montre comment le continent africain est marqué par un grave déficit dans le domaine de l'éducation à l'égard des filles, particu-

lièrement en milieu rural. Les données statistiques démontrent le faible taux de filles accédant à l'éducation par rapport à celui des garçons. Cette situation déplorable est liée à des contraintes qui révèlent trois facteurs : le « maldéveloppement » illustré par la pauvreté, les guerres civiles et la dette entravent l'amélioration de l'éducation, notamment chez les filles. L'offre scolaire enregistre des lacunes, particulièrement en milieu rural, qui représentent des obstacles à l'éducation des filles. Les résistances sociales et culturelles à travers les coutumes et les lois traditionnelles entraînent en effet la marginalisation des femmes et la discrimination liée au sexe à leur égard, d'où la persistance de l'analphabétisme chez celles-ci. En marge des stratégies politiques peu efficaces en Afrique dans le domaine de la scolarisation des filles, l'auteure note l'importance du mouvement associatif féminin à l'échelle de tout le continent, qui s'investit dans la promotion de l'éducation des filles et le renforcement du statut social, politique et juridique du genre féminin. En conclusion, l'auteure recommande l'équité et l'égalité entre les sexes dans l'éducation et la promotion des femmes pour un développement durable en Afrique.

Le deuxième article est celui de Rachida de Souza et il s'intitule : « L'éducation et la qualité de vie des femmes ». L'auteure constate d'abord les disparités entre les femmes et les hommes en matière d'éducation et de pauvreté. Le taux d'analphabétisme est beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, le poids de l'analphabétisme a des répercussions néfastes sur la perception des femmes et leur contribution à la richesse nationale. Il faut donc favoriser l'accès des femmes à l'éducation qui engendrera de meilleures conditions de vie. L'éducation sexiste privilégiée par le cadre familial et définie comme une hiérarchisation des rôles entre les hommes et les femmes se perpétue dans le milieu scolaire. Elle véhicule des valeurs traditionnelles incompatibles avec l'accès paritaire des femmes aux sphères économiques d'un monde moderne. L'auteure préconise d'investir dans l'éducation des filles et des femmes non seulement pour améliorer leur qualité de vie mais aussi pour un développement de la communauté. Il s'agit de transmettre aux enfants une nouvelle conception des rapports entre les genres.

Le troisième chapitre porte sur la santé. L'article de Bookie Monica Kethusegile, titré : « La santé des femmes : un impératif de développement », analyse comment l'amélioration de la santé des femmes est devenue la priorité de la majorité des pays d'Afrique australe selon la Southern African Research and Documentation Centre/Women in Development Southern Africa Awareness Programme (SARDC/WIDSAA) après la Conférence mondiale de Beijing en 1995. Pour l'auteure, la mauvaise santé va de pair avec la pauvreté, l'absence d'instruction et le manque de services sociaux. Dans certains pays, on note une amélioration de la santé publique grâce à d'importants investissements dans ce secteur. En revanche, d'autres pays, contraints par les programmes d'ajustement structurel, sont incapables d'offrir les meilleurs services de santé à la majorité de la population. L'auteure dénonce la malnutrition chronique comme un indicateur de l'état de santé qui sévit dans certains pays de l'Afrique australe. Les femmes sont aussi victimes de l'oppression sexuelle précoce qui a des répercussions sur leur santé, notamment la propagation des maladies transmises sexuellement et du VIH. La polygamie, la prostitution et l'initiation sexuelle précoce constituent des facteurs de risques favorisant la transmission du VIH, particulièrement dans la population féminine. La santé reproductive

représente encore une préoccupation dans cette région. Malgré des investissements dans des programmes de planification familiale, le taux de natalité demeure élevé à cause d'une utilisation limitée des contraceptifs. Les femmes subissent toujours d'autres sévices corporels, comme les mutilations génitales à hauts risques pour la santé. Des campagnes de sensibilisation ont néanmoins favorisé un recul de cette odieuse pratique. Par ailleurs, les femmes dont l'espérance de vie est plus élevée sont aux prises avec le phénomène du vieillissement. Dans un contexte d'économie de marché, elles ne bénéficient plus de la sécurité familiale. En définitive, pour résoudre toutes ces difficultés qui entravent le bien-être des femmes, l'auteure propose la santé comme enjeu de développement malgré les obstacles qui freinent les efforts des pays d'Afrique australe.

Le quatrième chapitre traite des droits de la personne. Dans leur article intitulé : « Droits humains des femmes en Afrique : un problème de classe, de sexisme et de patriarcat », Demere Kitunga et Mary Rusimbi expliquent comment les pressions de la communauté internationale sur les gouvernements africains pour le respect des droits de la personne concernent surtout les libertés individuelles et se consacrent peu aux droits sociaux et économiques de leurs citoyens et citoyennes. Les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont accru la pauvreté et ont accentué les inégalités sociales. Pour un développement durable, il faut considérer l'aspect « genre » en ce qui concerne les droits de la personne. Il s'agit essentiellement de remettre en question le patriarcat qui détermine la supériorité des hommes et l'infériorité des femmes dans la société et dans les pratiques culturelles. Avec les difficultés économiques, politiques et sociales du continent, les femmes assument des responsabilités plus lourdes. Les gouvernements africains doivent bâtir une nouvelle culture axée sur la différence entre les genres pour favoriser la paix, la justice et le développement social ainsi que promouvoir l'égalité des hommes et des femmes. Malgré des programmes de discrimination positive, le patriarcat comme source d'inégalités entre les genres n'a pas disparu. Le deuxième article est signé Sara C. Mvududu et a pour titre : « En quête de justice et d'équité : les femmes et la loi en Afrique australe ». En Afrique australe, les femmes sont placées devant des obstacles juridiques qui entravent l'amélioration de leur statut. Le manque d'instruction et la pauvreté les empêchent d'accéder aisément à l'information et à la documentation juridique et de recourir aux services des avocats ou des avocates. La coexistence du droit coutumier avec les lois européennes importées dans ces pays entraîne des conflits juridiques qui se révèlent néfastes pour la situation juridique des femmes. Ainsi, le droit coutumier en faveur de la domination masculine restreint les droits des femmes à la propriété. Malgré l'existence des lois européennes, le droit coutumier est appliqué dans plusieurs cas, comme le contrat de mariage, l'accès des femmes au crédit, l'occupation de la terre. Cette dualité juridique entraîne des disparités entre les genres. Il s'agit ici de repenser les droits des femmes en considérant la loi.

Le cinquième chapitre intitulé : « Paix et violence faite aux femmes » comporte deux articles. Celui d'Eugénie R. Aw., « Femmes et paix en Afrique : paroles de vie », montre comment la majorité des conflits en Afrique ont engendré une violence particulière contre les femmes. En temps de guerre, la femme est perçue comme un objet d'appropriation. Puisqu'elles symbolisent la paix, les femmes s'engagent dans

la promotion de la paix en amorçant le dialogue. Les Africaines, de ce fait, revendiquent leurs droits à travers des projets communautaires et la prise de parole en public. Ces réseaux de femmes représentent un travail de reconstruction méconnu. Ainsi, les femmes s'inspirent de la violence vécue pour bâtir la paix à travers l'application de lois plus favorables.

L'article ayant pour titre : « Violence sociale systémique : un obstacle à l'expression créatrice des femmes » est de Madonna Lardi. Pour cette auteure, la violence faite aux femmes, aussi bien dans le domaine privé que dans les lieux publics, constitue l'un des combats des organismes de défense des droits, particulièrement en Afrique. Le système patriarcal qui confère le pouvoir aux hommes reproduit la violence contre les femmes dans certaines sociétés africaines. Une répartition équitable du pouvoir peut encourager une participation plus active des femmes aux affaires de l'État dans un système démocratique. Les médias en glorifiant cette culture de la violence à travers des images brutales et la croissance des conflits armés transforment souvent les femmes en victimes mais aussi en bourreaux, avec la complicité de la communauté internationale impassible. Par ailleurs, des influences religieuses et un système juridique mal appliqué constituent des freins à l'épanouissement des femmes en violant leurs droits fondamentaux. Pour éliminer la violence faite aux femmes, ces dernières s'engagent dans des groupements qui valorisent une culture de la paix fondée sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les articles du sixième chapitre portent sur l'économie. Unity Chari, dans son texte intitulé : « Le nouveau visage de l'émancipation des femmes », présente les pays de l'Afrique australe vivant le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire pendant la colonisation, ce qui a contribué à la marginalisation des femmes. Après avoir obtenu leur indépendance, ces pays ont créé des programmes en vue de l'élimination de toute forme de discrimination. Ainsi, les femmes accèdent plus facilement aux emplois salariés et leur participation économique est en pleine croissance. Malgré une discrimination positive, les femmes sont toutefois sous-représentées dans les postes de responsabilité ou occupent des emplois peu rémunérateurs, peu spécialisés et peu durables. Avec les difficultés économiques et les calamités naturelles qui sévissent dans cette région, les femmes s'intéressent davantage au secteur informel. Pour obtenir leur émancipation économique, elles doivent poursuivre la lutte.

« Sécurité alimentaire pour tous » est le deuxième article de ce chapitre. Pour Luc Richard, se nourrir est un droit fondamental reconnu par la Charte internationale des droits humains. Cependant, on constate une insécurité alimentaire chronique dans plusieurs régions en Afrique et dans le monde. Cette situation déplorable découle de la pauvreté et d'une appropriation des richesses nationales par une minorité d'hommes, avide de profits. Dans le secteur agricole, il faut reconnaître et valoriser le travail prépondérant des Africaines en favorisant l'accès aux nouvelles technologies, aux crédits, aux réformes agraires. Cette option contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et à éliminer la malnutrition. Plusieurs pays font d'ailleurs des efforts dans ce sens. L'introduction des nouvelles technologies est nécessaire dans le respect de l'environnement et de l'espace socioculturel. Pour assurer la

sécurité alimentaire à tous et à toutes, il convient de parler d'« agriculture durable » au lieu de perpétuer un modèle industriel abusif.

Dans le septième et avant-dernier chapitre « Pouvoir et politique », l'article d'Abdoulaye Camara : « Les groupements : espaces de pouvoir et de parole » a pour objet de montrer comment les groupements féminins permettent l'amélioration du statut économique et social des femmes. Faisant face à des difficultés diverses, les Africaines se sont inspirées de la tradition de participation communautaire pour s'organiser dans des groupements. Ces associations favorisent les rencontres, les échanges d'idées et la solidarité dans un objectif commun. L'action collective est plus efficace pour concrétiser des projets et atteindre une indépendance financière plus importante. Différents types de groupements se constituent comme des groupements de travail et les groupements d'épargne, appelés communément les « tontines ». Ils offrent de nombreux avantages sur le plan économique et social. On note que les activités varient en fonction des objectifs que les membres se fixent. Ces groupements diversifiés s'intègrent ainsi dans un monde moderne où les revendications des femmes prennent de l'importance, comme une participation plus active à la vie politique du pays. À ce titre, leur reconnaissance et leur valorisation représentent un acquis essentiel.

Dans son article intitulé : « Donner de l'élan aux actrices du développement en milieu urbain : l'expérience du Burkina Faso », Séraphine Ouédraogo se penche sur la situation des femmes qui représentent plus de la moitié de la population nationale et près de 62 % en milieu urbain. Ces femmes sont souvent très présentes dans le secteur informel en milieu rural et en milieu urbain, alors qu'elles le sont moins dans les sphères du pouvoir. Pourtant, par différentes formes de participation, les femmes burkinabé se sont illustrées tout au long de l'histoire de leur pays. Pour résoudre la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles, le pays a instauré des mesures favorables à la promotion de la femme. Ainsi, l'Association des maires du Burkina Faso (AMBF) s'est investie dans une intégration des femmes au développement communal. Des actions à court terme et à long terme ont été dégagées. Et le plan d'action des autorités municipales ne peut se réaliser sans la participation des femmes qui devraient soutenir ce combat.

De son côté, Adame Ba Konaré analyse l'histoire des femmes en politique au Mali. Selon les traditions, les femmes détenaient le pouvoir qu'elles ont perdu au profit des hommes pour cause de dictature. Avec la période coloniale, les femmes se regroupent dans des associations à vocation sociale ou économique et même politique. Après l'indépendance et sous le régime militaire, elles participent aux organes décisionnels en occupant plusieurs postes prestigieux. Avec le retour de la démocratie, elles s'engagent dans ce processus. On constate un engouement des femmes pour la vie associative sous la III^e République, pour une amélioration de leurs conditions de vie. Sur la scène politique, les femmes connaissent des difficultés à se faire élire aux postes clés. Elles y occupent certes une place intéressante, mais les promotions ne profitent pas à la majorité. La scolarisation des filles favorisera sans doute la participation des femmes à la prise des décisions concernant toute la communauté.

Le huitième et dernier chapitre intitulé : « Plaidoyer pour la culture et le changement », est composé de deux articles. Le premier, « Femmes en création : la main,

l'esprit, la voix », de Tanella Boni, met en évidence le génie créateur des femmes en Afrique à travers l'ensemble des activités de mobilisation féminine. Dans cet article, l'auteure démontre comment les femmes dans la société africaine s'expriment par leurs créations artistiques. En s'appuyant sur différentes activités féminines, les Africaines arrivent à créer des chefs-d'œuvre et à perpétuer ainsi des richesses en période de mutations. Désormais, le développement durable ne peut se faire sans l'apport des créatrices africaines.

Le second article a pour titre : « Reculer les frontières de l'inégalité : obstacles et contraintes à la participation des femmes au développement ». Selon Fatou Sow, auteure de cet article, le problème de la participation des femmes au développement est une préoccupation majeure, car leurs activités sont négligées sur le plan économique. Il s'agit de faire reculer les inégalités pour favoriser la contribution des femmes à l'économie nationale et au développement. Pour résoudre ces difficultés, il faut remettre en cause les modèles de développement qui constituent des obstacles à la contribution des femmes. Selon les mouvements des femmes, l'inégalité est la base de la marginalisation de ces dernières dans plusieurs pays d'Afrique. Le statut défavorable des femmes sur le plan social et culturel entrave leur accès au circuit économique et, partant, leur participation au développement comme productrices. Pour surmonter ces obstacles et ces contraintes, les femmes doivent reconquérir leurs droits et libertés.

À travers les textes de ces seize auteures, nous pouvons conclure que l'ouvrage sous la direction de Lisette Ferrera arrive à point nommé en ce qu'il vient consacrer une réalité désormais inévitable : malgré les difficultés liées aux contextes culturels, sociaux et économiques des pays africains, les femmes sont partie prenante aux transformations en cours et des actrices de prédilection avec lesquelles il faut désormais compter pour le développement du continent africain. Dire le contraire serait faire preuve de myopie intellectuelle. C'est non sans raison que nous recommandons cet ouvrage à tous ceux et celles qui s'intéressent à la situation des femmes en Afrique.

ANASTASIE AMBOULÉ ABATH

Faculté des sciences de l'éducation

Université Laval

—● **Diane Lamoureux**

L'amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain.

Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2001, 181 p.

Depuis quelques années, dans la recherche féministe québécoise, l'intérêt pour la question des rapports entre le nationalisme et le féminisme occupe un espace privilégié. Déjà en 1999, Diane Lamoureux dirige avec Chantal Maillé et Micheline de Sève l'ouvrage *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un*